



McGill

Department of  
Family Medicine

Département de  
médecine de famille

## Directeur ou directrice de la recherche

### Description de poste

Le directeur ou la directrice de la recherche doit être un leader dans le domaine de la recherche en médecine de famille et soins de première ligne. Le ou la titulaire du poste relèvera directement de la directrice du Département de médecine de famille (DMF) et siègera au comité exécutif du Département. La charge de travail prévue est d'une journée par semaine (0,2 ETP). Il s'agit d'un mandat de trois ans renouvelable.

#### Vision

Maintenir et renforcer la capacité et les programmes en recherche du Département de médecine de famille à l'Université McGill afin qu'il soit reconnu comme l'un des meilleurs sites de recherche en médecine de famille et soins de première ligne au monde. Pour ce faire, le ou la titulaire du poste devra :

- intégrer la recherche et les contextes cliniques pour optimiser la médecine de famille académique;
- promouvoir nos programmes de formation en recherche (programme Clinicien érudit, M. Sc., Ph. D.);
- améliorer les profils de notre recherche en médecine de famille et des groupes et équipes de recherche du Département;
- continuer à élaborer du matériel et des programmes de formation pour soutenir le rôle d'érudit des résidents et cliniciens enseignants;
- préciser les parcours professionnels optimaux et les mécanismes indispensables pour accroître le développement des cliniciens-chercheurs;
- renforcer les capacités, bâtir des partenariats et de solides réseaux internationaux de recherche.

L'atteinte de ces objectifs se fera conjointement avec la Division des études supérieures, afin que les membres du corps professoral en recherche optimisent leur parcours professionnel en ce qui a trait à leur taux de réussite dans les concours de financement, l'obtention de bourses et distinctions reconnues, et l'obtention de promotions professionnelles à point nommé. La production en recherche du Département et de ses membres affiliés sera concrétisée par le transfert et l'échange de connaissances, en vue de traduire les résultats de la recherche en politiques, prise de décisions, pratique clinique et soins de première ligne.

#### Résumé des responsabilités

Le directeur ou la directrice de la recherche supervisera le déroulement général et l'orientation de la recherche au Département de médecine de famille à McGill, en collaboration étroite avec sa directrice, son administration et d'autres de ses responsables, afin qu'il demeure à l'avant-garde de la recherche sur les soins de première ligne à l'échelle nationale et soit reconnu à l'interne et à l'externe. La personne

choisie établira des contacts étroits avec les directeurs de la recherche et des activités d'érudition dans chacun de nos GMF-U; par conséquent, elle doit être bilingue fonctionnelle et disposée à se rendre à Châteauguay, Gatineau, Montréal et Val-d'Or.

Fonctions spécifiques du directeur ou de la directrice de la recherche :

1) Promotion des priorités en recherche du Département

- Encadrer les activités annuelles en recherche du Département et présenter un rapport annuel sur la recherche et les affaires académiques au DMF.
- Associer la recherche aux programmes des cycles supérieurs, aux programmes d'amélioration continue de la qualité, aux programmes de formation en médecine et aux activités cliniques.
- Mettre en œuvre une plus grande collaboration entre le DMF et les GMF-U en matière de recherche et d'activités d'érudition, p. ex. en affectant un membre du corps professoral en recherche à un GMF-U affilié et en aidant à son intégration.
- Identifier les possibilités de subventions et de financement; maintenir une bonne connaissance des réglementations et politiques touchant les chercheurs et le personnel associé et les communiquer efficacement.
- Favoriser les collaborations entre cliniciens-chercheurs et chercheurs à l'interne, avec d'autres départements de McGill, et avec d'autres instituts de recherche, à l'échelle locale, provinciale et nationale.
- Encourager le transfert des connaissances.
- Agir en tant que promoteur de la recherche en médecine de famille et soins de première ligne.

2) Administration

- Présider le Comité de recherche (le cas échéant en combinaison avec le comité des études supérieures du programme).
- Collaborer avec divers programmes associés à la recherche (santé mondiale, PBRN, M. Sc., Ph. D., boursiers postdoctoraux, santé autochtone, etc.).
- Communiquer avec différents ordres de gouvernement, organismes non gouvernementaux et l'industrie.
- Discuter avec le corps professoral et les résidents des priorités possibles en recherche pour favoriser l'émergence de thèmes de recherche en harmonie avec les plans stratégiques du Département, de la Faculté et de l'Université.
- Représenter le Département aux rencontres nationales en recherche (p. ex. FMF, CCÉM).
- Contribuer, en étroite collaboration avec les directeurs du programme d'études supérieures, à la planification de la journée de la recherche pour étudiants des cycles supérieurs et des séminaires en recherche du Département, et assister à ces événements.

3) Développement de programmes

- Créer des liens avec le Bureau des études médicales de premier cycle (comme élaborer un cours estival en recherche destiné aux étudiants en médecine, une liste des possibilités estivales en recherche, des échanges de chercheurs stagiaires, de la formation en recherche pour les étudiants en médecine).
- Entretenir les liens avec le Bureau de la formation médicale postdoctorale (comme maintenir les modules d'activités d'érudition pour résidents, appuyer les boursiers Tannenbaum, participer à la Journée de recherche Tannenbaum, collaborer avec le directeur du programme Clinicien érudit).

- Favoriser les liens avec le Bureau de la formation professorale (comme soutenir les cliniciens dans leurs activités d'érudition, développer un cours d'introduction en ligne pour les cliniciens désireux d'accroître leurs capacités de recherche).
- Veiller à ce que les services adéquats (tels que le PBRN) soient à la disposition des chercheurs et cliniciens enseignants, et à ce qu'il existe un mandat et un processus clairs pour l'accès à ces services.
- Renforcer les liens avec le programme d'ACQ, p. ex. favoriser le partage sécuritaire de données cliniques (plateforme de recherche sur les données cliniques) qui pourraient servir pour l'ACQ, les activités d'érudition des résidents et la recherche.
- Participer aux processus d'agrément (évaluations de l'université ou externes).

#### 4) Mentorat

- Participer à l'évaluation du rendement des membres du personnel enseignant contractuel en recherche.
- Fournir des conseils pour que les professeurs du Département fonctionnent comme une équipe de chercheurs.
- Siéger à des comités de promotion et de recrutement de membres du corps professoral pour le Département.
- Planifier la participation d'un membre du Département à des activités/initiatives externes liées à la recherche, comme des organismes consultatifs et des associations professionnelles.
- Favoriser le réseautage entre cliniciens, cliniciens-chercheurs et chercheurs (p. ex. des chercheurs mentors intégrés à des GMF-U pour mieux appuyer des cliniciens qui ont des questions liées à la recherche; constituer un groupe de soutien pour les cliniciens-chercheurs).

**Les personnes intéressées doivent envoyer leur lettre d'intention et un curriculum vitae par courriel à :**

**Rosa Coppola :** [acad-hr.fammed@mcgill.ca](mailto:acad-hr.fammed@mcgill.ca)

**Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 13 mars, 2020**

**Les entrevues auront lieu en mars pour une date de début prévue le 1<sup>er</sup> avril 2020.**

*L'Université McGill souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toutes orientations et identités sexuelles, des minorités visibles, et d'autres personnes qui pourraient contribuer à une plus grande diversité.*